

L'an deux mille dix, le deux septembre à dix sept heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt six juillet deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19
Membres titulaires présents ou représentés : 11
Pouvoirs : 1
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 12

Présents(es)

Annie AGIER,
Marcel BAGARD,
Jean-Marie BERTRAND,
Marc BONNARD,

Jean-Pierre BUIX,
Gérard COUPON,
Michel GREGOIRE,
Bruno LAGIER,

Corinne MOREKL-DARLEUX,
Christine NIVOU,
Hervé RASCLARD,

Pouvoirs

André AUBERIC à Hervé RASCLARD

Excusés(es)

Marie BOUCHEZ, Pierre COMBES, Michèle EYBALIN, Nicolas ROSIN

Objet : Réalisation du Guide du patrimoine naturel sur les Baronnie Provençales

Origine de la démarche et objectifs :

D'une part, la collection des guides du patrimoine naturel de Rhône-Alpes est née en 1989 de la volonté de faire connaître des territoires à travers les richesses de leur patrimoine naturel. Ces documents visent deux publics complémentaires :

- les acteurs et décideurs locaux ainsi que la population locale susceptible de parler de son territoire et du patrimoine naturel qui s'y rattache et surtout de mieux le comprendre ; c'est ainsi un service rendu aux habitants,
- le public un minimum sensibilisé par la nature, en visite dans la région (vacanciers, habitants des pôles urbains de proximité).

Chaque numéro réalisé contribue ainsi, d'années en années, à asseoir une image positive du patrimoine naturel, à mieux intégrer celui-ci au cœur du territoire en développement.

L'objectif recherché est de valoriser les richesses du patrimoine naturel au travers d'une approche interprétative (lien entre les espèces présentes, leurs caractéristiques et les activités humaines qui façonnent le paysage), ainsi que le travail de préservation ou de valorisation du patrimoine engagé localement.

D'autre part, des discussions entre le Syndicat Mixte des Baronnie Provençales et le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) Rhône-Alpes ont mis en évidence l'intérêt de disposer d'un tel ouvrage afin de contribuer à asseoir l'image du territoire en vue de sa labellisation en Parc naturel régional. Des discussions ont ensuite eu lieu avec l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE) PACA afin d'évaluer la construction de ce projet et l'implication conjointe des structures concernées.

Mise en œuvre du projet :

Le CREN Rhône-Alpes sera le maître d'ouvrage de l'opération. Il contribuera en lien étroit avec le SMBP à l'animation entre les différents partenaires et assurera la coordination du travail. Il s'entourera des compétences scientifiques et techniques nécessaires pour rédiger le document, selon les potentialités locales.

Au préalable, l'organisation du travail sera cadrée au sein d'une convention qui liera le Syndicat Mixte des Baronnie Provençales et le CREN.

Résultats attendus, diffusion de l'ouvrage :

La fabrication de l'ouvrage est prise en charge par le CREN, dans le cadre de la programmation. Le tirage s'effectue en général autour de 4 000 à 5 000 exemplaires selon le nombre de points de vente possibles et les projets de diffusion institutionnelle locale qui seront discutés au cours des réunions de travail (l'impact financier de cette variabilité est faible).

La diffusion qui est faite ensuite constitue le résultat attendu : elle s'effectue majoritairement sur le plan local, par le SMBP.

Cette diffusion se fera à travers les liens qui existent entre le SMBP et les communes (ainsi que les bibliothèques, écoles, services administratifs locaux, etc.), les structures d'accueil touristiques du secteur (syndicats d'initiatives et offices de tourisme, gîtes et chambres d'hôtes, etc.) et de nombreux partenaires techniques (associations locales, sociétés de pêcheurs ou de chasseurs, réseau agricoles, etc.).

Enfin, le CREN assurera une couverture complémentaire, régionale d'une part, mais aussi, par le biais d'un diffuseur professionnel, au sein de librairies et bureaux de tabac-presse.

Les Baronnies Provençales : conditions particulières de réalisation :

Ce projet vise l'ensemble du territoire du projet de Pnr. Il s'appuie et se place en continuité avec le travail réalisé jusque-là par le SMBP et sa commission « environnement et gestion de l'espace » notamment afin d'obtenir le label de Pnr.

Ce guide contribuera tout particulièrement à renforcer la cohérence au sein de ce territoire et l'intérêt d'un label de Parc naturel régional, identifiera les principaux enjeux naturalistes et les mettra en lien, quand il est possible, avec les caractéristiques socio-économiques et culturelles du secteur. C'est en ce sens que la biodiversité est la mieux prise en compte, quand elle est connue, mais aussi comprise. Enfin, il constitue un support idéal pour évoquer les efforts produits sur le territoire pour prendre en compte le patrimoine naturel, préserver des espèces menacées ou des espaces remarquables, pour adapter des pratiques humaines à des fins de moindre impact sur l'environnement, ...

Un comité de rédaction interrégional se constituera autour du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales, de l'ARPE, du CREN, d'élus locaux et d'acteurs apportant un point de vue pertinent sur certaines thématiques (forêt, agriculture...) ou spécialiste en faune et flore.

Vu la richesse et la diversité de ce territoire, un ouvrage de 64 pages sera réalisé (au lieu de 48 pages habituellement).

Budget prévisionnel :

40 000 € pour un document de 64 pages.

Plan de financement envisagé :

L'Etat (CIMA), les Régions Rhône-Alpes et PACA et le SMBP seront sollicités.

Le Bureau, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président à engager un montant maximum de 4 000 € en soutien financier au projet porté par le CREN Rhône Alpes et lui donne mandat pour signer toute convention avec le CREN Rhône Alpes et actes relatif à cette opération.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD